



**SESSION PLENIERE DU 18 OCTOBRE 2022**  
**ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023**

Le CESER doit réglementairement donner un avis sur l'ensemble des rendez-vous budgétaires de la Région, à savoir :

- les orientations budgétaires (OB, présentées en octobre),
- le budget primitif (BP), voté en décembre en Pays de la Loire, qui présente les autorisations budgétaires de l'année,
- le budget supplémentaire (BS) qui permet de modifier certaines lignes budgétaires et de prendre en compte le résultat de l'année précédente,
- les décisions modificatives éventuelles qui modifient certaines lignes budgétaires en tenant compte d'événements intervenus depuis l'adoption du budget primitif,
- le compte administratif (CA) (résultat définitif, présenté en même temps que le BS de l'année suivante), en juin pour les Pays de la Loire.

La CGT a voté l'avis sur le rapport d'orientations budgétaires.

### **LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

le rapport sur les orientations budgétaires doit présenter :

- Les engagements pluriannuels envisagés ;
- La structure et l'évolution des dépenses et des effectifs ;
- La structure et la gestion de la dette.

La Région prévoit d'ici à 2025 un niveau d'investissement hors fonds européens moins élevé qu'en 2020 et 2021 (respectivement 528 et 544 M€) mais stabilisé à 500 M€ annuels de 2023 à 2025, soit un niveau comparable à l'exercice 2022.

Les dépenses de fonctionnement devraient diminuer plus fortement que ce qu'impose le gouvernement.

Cela conduit à une durée de désendettement prévu en diminution à partir de 2022 après avoir atteint un plus haut niveau de 9,1 ans en 2021, pour tendre vers 7,6 ans à horizon 2025.

La Région ne détaille pas à ce stade les dépenses prévues par politique publique.

### **L'AVIS DU CESER (téléchargeable sur le site du CESER)**

Parmi les commentaires du CESER, figurent :

- Le constat d'un manque de lisibilité de la perspective en matière de politiques publiques.

- Le rappel du soutien aux objectifs d'augmentation de l'offre de transport prévus dans la Stratégie Régionale des Mobilités et le souhait que l'augmentation du coût de l'énergie n'obère pas cette trajectoire.
- La crainte des répercussions possibles d'efforts budgétaires qui pourraient intervenir dans le domaine de la culture.

### **CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE YVIC KERGROAC'H**

S'il fallait résumer d'un mot ce que la Région prépare pour l'année à venir, ce serait celui d'austérité, et selon les mots de l'exécutif, le recentrage de l'action de la Région sur ses politiques essentielles,

Avec à la clé une évolution des dépenses de fonctionnement qui les amène en-deça des seuils fixés par l'Etat, avec une baisse euros constants dans les années à venir.

Le rapport Régional d'orientation budgétaires donne lieu à quelques positionnements très politiques, comme celui consistant à réclamer une réforme de l'indemnisation des privés d'emplois, pour, selon la Région, **réhabiliter le travail dans notre société**. Chacun sait évidemment que si le travail est en souffrance, c'est parce que ces fainéants de chômeurs sont trop indemnisés et ne sont pas poussés à travailler.... Ce n'est pas parce que l'emploi manque, parce qu'il n'est pas pas réparti sur tout le territoire, parce que les délocalisations ont poussé de nombreux salariés au chômage, parce que les conditions d'exercice et de rémunération sont réhivitoires, parce que nombre d'employeurs refusent de recruter des travailleurs parce qu'ils sont trop jeunes, ou trop vieux, ou trop diplômés, ou pas assez... Chacun sait que si le chômage baisse, c'est que tout va bien dans notre économie, et pas parce que pôle emploi radie à tour de bras, pour améliorer les chiffres.

Plus sérieusement, nous sommes évidemment aussi pour la valeur travail, **pour un travail pour tous et toutes, émancipateur et permettant à chacune et chacun de vivre dignement tout en répondant aux besoins de la société et sans stigmatiser qui que ce soit.**

Il est également, pour la CGT, surprenant de voir que nulle part n'est retracée dans le document régional, le rôle joué par les transports collectifs dans la transition énergétique, en faveur du verdissement de l'économie, alors que c'est avec l'éducation, le premier budget de la Région.

Les dépenses prévues par politique publique n'étant pas décrites, le CESER n'a pas pu émettre de remarque sur les priorités qui seront dégagées, mais plusieurs commissions ont d'ores et déjà fait preuve de vigilance, voire de crainte, sur l'évolution des dépenses les concernant dans les années à venir.

C'est le cas par exemple de l'environnement, notamment des zones natura 2000, comme l'indique le CESER.

C'est le cas aussi de domaines qui pourraient apparaître secondaires, et qui pourtant ne le sont pas, comme le sport ou la culture. Ces secteurs participent à l'ouverture culturelle, à la rencontre des autres, au droit au loisirs des Ligériennes et

Ligériens, en d'autres mots, à leur émancipation et au développement humain.

Enfin, la **CGT sera également vigilante à ce que les promesses d'augmentation de l'offre de transport figurant dans la stratégie régionale des mobilités soient bien mises en œuvre en temps et en heure.** Nous considérons que l'ouverture à la concurrence ne permettra pas de faire les économies permettant de réaliser les objectifs que la Région s'est fixés, et enrichira plutôt les sociétés prestataires et leurs actionnaires. La Région devra donc, si elle veut tenir ses promesses en matière d'offre, réaliser des investissements et accepter d'augmenter sa contribution pour le fonctionnement des transports collectifs. Le maillage territorial en transports publics est un enjeu vital d'égalité des territoires, d'un point de vue social, environnemental et économique.

En résumé, il est donc pour nous essentiel que les Régions puissent disposer de ressources pérennes, basées sur une fiscalité juste, et permettant de leur donner les moyens de répondre aux besoins des habitantes et des habitants. **De par son caractère injuste socialement, la TVA ne remplit pas cette mission, et comme le souligne le CESER, la taxe sur les cartes grises et la TICPE non plus.**

Un dernier mot, pour souligner que si la Région doit faire des économies, l'évaluation de l'utilité des dépenses d'un point de vue social, économique et environnemental, avec en particulier une conditionnalité des aides aux entreprises peut contribuer à rationaliser ces dépenses. Rappelons qu'au plan national, **157 milliards d'euros d'aides publiques ont été attribuées aux entreprises en 2019, soit 3 fois plus en euros constants qu'en 1999.**

Nous voterons l'avis en remerciant Anne Blanche, Maxence Drouillet et l'équipe permanente du CESER.

### **QUELQUES PROPOS EN SÉANCE :**

**Laurent Dejoie**, président de la commission Finances du Conseil Régional :

Les mots ont un sens, il n'y a pas d'austérité, mais un retour à des niveaux d'investissements raisonnables, à 500 M€ par an, au-dessus des montants d'avant Covid.

Il nous faut préserver des marges de manœuvre financières pour pouvoir faire face aux crises. Je partage les propos de la CGT sur les recettes issues de l'utilisation du pétrole.

Nous avons quelques semaines pour faire les choix d'économies budgétaires. On va diminuer des aides, des subventions, revoir des dispositifs mais on en augmentera d'autres.

### **CPME :**

il y a eu une spéculation sur l'énergie qui pénalise le collectivités, les particuliers, les petites entreprises. Nous sommes attachés à la valeur travail, car sans salariés, sans employeurs, il n'y a pas d'entreprise.

### **Groupe environnement et Confédération paysanne :**

Les exploitations industrielles sont à l'origine de l'épidémie de grippe aviaire, mais les petites exploitation subissent les conséquences.

***VOTES : l'avis a été adopté à l'unanimité par 73 voix pour .***

*L'ensemble de la délégation CGT au CESER a participé à la rédaction de l'avis du CESER.*

*Courriel : [cgtpaysdeloire@wanadoo.fr](mailto:cgtpaysdeloire@wanadoo.fr) / tel 02.41.20.03.21*